Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1979)

Heft: 512

Rubrik: Bagatelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ÉNERGIE C'EST NOTRE AFFAIRE

Economies d'énergie : la température genevoise

coût indirect. Qui consomme peu d'énergie pollue peu, et grève donc moins la collectivité... Cette réflexion est apparue plusieurs fois dans les préoccupations des responsables interviewés de la Ville de Genève.

UNE TÂCHE PRIMORDIALE

Au fond, dans toute cette discussion sur l'énergie, n'est-il pas urgent de réintégrer l'importance de l'autonomie? Ne tient-on pas là un facteur de liberté au moins aussi important que celui du bien-être? Dans cet ordre d'idées, une conception différente de la production d'électricité permettant une utilisation des systèmes à énergie totale (par exemple le TO-TEM de Fiat, dont nous signalions l'existence il y a quelques mois en décrivant la production du biogaz) pour la production localisée de courant ne pourrait-elle pas être expérimentée par les collectivités publiques?

Bref, sans nous lancer dans des considérations qui dépasseraient la portée de cette enquête sur le "terrain" genevois, l'accroissement de l'autonomie énergétique n'est-il pas devenu une tâche aussi importante qu'au siècle dernier la construction et l'entretien des routes et des écoles?

LE TERRAIN IDEAL

Il s'agit, à travers les budgets publics, de donner les moyens à des équipes "motivées" (3) — elles ne manquent pas dans notre pays — de mener des expériences pilotes. Car si le passage à une économic énergétique basée sur le solaire est inéluctable, la transition entre cet avenir et la situation actuelle reste la phase critique: pour la franchir le plus rapidement possible, il est de première importance de rassembler des données sur des projets "alterna-

tifs" (au moins pour l'instant!) en vraie grandeur. A Genève, toutes les conditions nécessaires semblent réunies pour cet exercice: équipes déjà en place, bon approvisionnement en gaz naturel, et last but not least une opinion publique favorable.

- (1) On sait en outre qu'en principe les loyers perçus par la Ville sont fixés proportionnellement au salaire du locataire (15%).
- (2) La ventilation mécanique des immeubles (cuisines, toilettes, salles d'eau) conduit en général à un renouvellement de l'air trop élevé: deux à trois fois par heure au lieu de une fois. Or pour la durée d'une période de chauffage, 1 m3 d'air à réchauffer consomme trois kilos de mazout!
- (3) Une chose est certaine, le "M. Energie" genevois fraîchement nommé devrait percevoir un salaire de stagiaire pendant six mois: qu'est-ce qu'on parie qu'il passera son temps à écouter et à étudier jusqu'à Nouvel-An?

BAGATELLES

Dutti fut grand et je suis son prophète: qui, à l'extérieur et à l'intérieur de la Migros se permettrait de douter de la ligne commerciale et "sociale" imprimée à l'entreprise par Pierre Arnold? Le voici, en tout cas qui met les points sur les "i". Cf. "Construire", 29.8. 1979: (...) "Que la grande Migros d'aujourd'hui eût moins convenu à Gottlieb Duttweiler, le lutteur, que celle des pionniers, bâtie dans le combat, ne fait aucun doute. La première correspondait à son tempérament, à ses qualités, à son intuition. En rédigeant dans le détail statuts, convention et thèses, il a fixé la marche de Migros. Nous suivons le chemin tracé avec fidélité, respect et conviction. Quoi qu'en disent nos détracteurs! J'ai eu le privilège de vivre, en tant que collègue, avec notre fondateur et je rencontre régulièrement notre fondatrice. Je peux me permettre d'écrire ce que j'écris. Je connais Migros; j'ai connu Gottlieb Duttweiler".

Et que cessent ces bavardages, au fond de la classe M.

CARTELS

La tribune des groupes de pression

Il faut en convenir: la "NZZ", quotidien zurichois radical de son état, a su se rendre indispensable; inutile de vouloir suivre au jour le jour la politique nationale, spécialement dans le domaine économique, sans passer par les mornes (oui, oui, nous le savons, les colonnes de DP ne brillent pas par leur animation!) pages à quatre colonnes de la "Nouvelle Gazette de Zurich et Feuille suisse du commerce", qui en est déjà à sa 200e année de parution.

Forte de sa tradition libérale, de sa bonne santé financière et de la fermeté idéologique de ses lecteurs, la "NZZ" s'offre le luxe d'ouvrir ses colonnes aux prises de position des principales organisations économiques du pays. Sur toutes les questions d'une certaine importance, on voit ainsi défiler les porte-parole attitrés des groupes de pression intéressés: quelques professeurs d'université y vont aussi de leur déclaration, émaillée de force citations et références, — garanties de sérieux?

PLACE AUX TÉNORS

Or donc, depuis plusieurs mois, les pages économiques de la "NZZ" ont ouvert le débat à propos de la révision de la Loi fédérale sur les cartels (voir DP 480/14.12.1978). Dans un défilé impressionnant, les ténors de l'expertocratie helvétique viennent plancher l'un après l'autre.

Le 6 avril, le professeur bernois Hugo Sieber ouvre les feux en défendant fermement le projet à la rédaction duquel il a participé en tant que membre "scientifique" de la Commission des cartels; il appuie en particulier deux des nouveautés qui font le plus